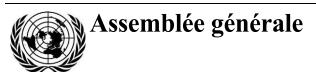
Nations Unies A/c.6/71/L.9



Distr. limitée 5 octobre 2016 Français Original : anglais

Soixante et onzième session Sixième Commission

Point 167 de l'ordre du jour Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasienne

Arménie, Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan et Kirghizistan : projet de résolution

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Union économique eurasienne

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union économique eurasienne,

- 1. Décide d'inviter l'Union économique eurasienne à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;
- 2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.



